LE VOTE PARTICIPATIF DES ORIENTATIONS DU BUDGET

DESCRIPTION

En 2016, la Mairie de Brive-la-Gaillarde a mis en place un budget participatif. En France, elle était l'une des premières. La raison ? Faire face à la baisse des dotations de l'Etat qui limitait ses marges de manœuvres budgétaires, tout en impliquant les habitants dans la vie de la commune.

32 000 questionnaires ont alors été envoyés à 15 % des citoyens de plus de 15 ans, soit 5 961 brivistes. Plus de cinquante questions portant sur quatre thèmes généraux ont été soumises aux citoyens qui ont classés les différents postes de dépenses de « très prioritaire » à « pas du tout prioritaire ».

Cette action existe depuis 2016 à Brive-la-Gaillarde mais aussi dans d'autres villes : Paris, Rennes ainsi que des communes de taille plus réduite comme Tilloy-lès-Mofflaines (Pas-de-Calais, 1445 hab.)



CONTACT

- Brive-la-Gaillarde, 2016
- Mairie de Brive-la-Gaillarde / www. brive.fr / 05 55 92 39 39

THÉMATIQUES

Participation citoyenne / Budget participatifs Vie de la collectivité / Action municipale

REPÈRES

8,1

